

# Renforcer la protection des données personnelles en ESMS

La protection des données personnelles est avant tout un impératif juridique et éthique.

Même si elles restent rares, les plaintes à la CNIL ont augmenté de 27% en un an et 4% d'entre elles portent sur le secteur santé/social. Les sanctions financières ont débuté pour le secteur PA-PH pour manquement au principe de limitation de la durée de conservation, défaut d'information des personnes, manquement à l'obligation d'assurer la sécurité des données traitées.

En pratique, il convient de mener ou d'actualiser la réflexion, étant entendu que des règles différentes ont vocation à s'appliquer selon la nature des établissements.

**Deux grandes situations se rencontrent en pratique en ESMS :**

- **La démarche « RGPD » n'est pas tout à fait finalisée** : il existe souvent une organisation et une formalisation minimum mais qu'il faut parfaire. Le niveau d'exigence est à établir, mais un socle minimum s'impose. Dans ce cas les modules 1 à 3 ci-dessous peuvent vous intéresser.
- **La démarche est finalisée** : l'important est de vérifier qu'elle fonctionne bien et de la faire vivre. Dans ce cas, le module 4 ci-dessous pourrait vous intéresser.

## Objectifs pédagogiques

### Module 1

- Connaître le cadre de la protection des données
- Savoir engager ou poursuivre un travail de mise en conformité au RGPD

### Module 2

- Savoir réaliser un état des lieux
- Savoir réaliser une analyse d'impact

### Module 3

- Savoir établir un plan d'actions

### Module 4

- Savoir auditer sa démarche
- Savoir actualiser le plan d'actions

## Professionnels concernés

DG, DGA, directeurs, cadres administratifs médicaux et socio-éducatifs, DSI, RSSI, tout professionnel intéressé

## Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

## Pré-requis

Néant



Intra\*

Module 1 : 1 jour  
Module 2 : 2 jours  
Module 1 : 1 jour  
Module 1 : 2 jours  
(7h par jour de formation)



Jean LIEGOIS  
Consultant sénior  
Directeur de programme(s)  
Ingénierie des SI  
Thierry CASAGRANDE  
Avocat, DPO



1 j : 1 690 €\*  
2 j : 3 190 €\*  
Module 1 à 4 : 8 590 €\*

## Programme des modules

### Organiser la protection des données

#### Module 1

- I- Connaître le cadre, les droits et obligations
- II- Comprendre les mesures techniques et organisationnelles
- III- Définir les étapes de travail

#### Module 2

- I- Réaliser un état des lieux de l'existant
- II- Effectuer une analyse d'impact
- III-Évaluer les risques

#### Module 3

- I- Définir les spécifications du plan d'actions
- II- Gérer les difficultés pratiques

### Faire vivre la protection

#### Module 4

- I- Effectuer une revue de l'organisation : audit et/ou simulation
- II- Actualiser le plan d'actions



A distance :  
nous contacter



Sur mesure :  
nous contacter

Information  
et inscription

Contactez-nous  
Tél. : 02 97 80 30 40  
contact@analys-sante.fr  
www.analys-sante.fr